

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Lambaréné : appel à l'aide pour opérer un enfant à deux sexes



Photo : Paterne N'DOUNDA

L'enfant à dominante féminine voit son sexe masculin prendre du volume.

Paterne N'DOUNDA
Lambaréné/Gabon

LA famille de B.M., un enfant de 3 ans né avec deux sexes à Lambaréné, est actuelle-

ment préoccupée par cette situation. Et pour cause. Le sexe masculin prend du volume au fur à mesure que l'enfant grandit. Aussi, sont-ils en attente d'une éventuelle intervention chirurgicale, qui permettra

Cas social : Obiang Minko-Mi-Mba est finalement décédé !



Photo : AN

Le défunt Obiang Minko-Mi-Mba.

AN
Libreville/Gabon

MALGRÉ son appel à l'aide aux personnes de bonne volonté (voir notre édition du week-end), l'artiste Obiang Minko-Mi-Mba a rendu son dernier souffle le samedi 27 mai dernier vers 16 heures à son domicile d'Avea, dans le 2e arrondissement de Libreville.

Le natif de Nzamaligue décède sans laisser de progénitures. Il était aussi un passionné de football, qu'il pratiquait naguère, avec un certain talent, sur les terrains du collège Bessieux et du séminaire Saint-Jean. D'où son surnom "Tcho-tcho".
Connu sous plusieurs facettes, il quitte ce monde dans le dénuement total. Tel un passager clandestin...

à l'enfant de retrouver un aspect normal et de grandir sans complexe. Pour les parents de B.M., il est donc préférable que cette opération se fasse en ce moment. Pour ce faire, le médecin de l'hôpital Albert Schweitzer de Lam-

baréné compte évacuer la famille vers Libreville pour rencontrer un spécialiste. Mais cette dernière est dépourvue de moyens financiers. Ne sachant à quel saint se vouer, la famille lance un cri de détresse à l'endroit de personnes de

bonne volonté. "Nous avons fait un examen qui a relevé que l'enfant possède des hormones masculines. Le médecin nous a rassurés qu'il était possible d'extraire le sexe masculin et préserver le féminin. En passant bien

sûr par un spécialiste. On a vraiment besoin d'une aide", ont déclaré les parents qui vivent de maraîchage. Pour toute sollicitude, ils répondent au 065 37 76 77/062 79 19 31/065 73 54 70

MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement	:	30 mai 2023
Appel d'offres	:	N°01/MERH/SG/DGE/DE/2023
Nom du projet	:	Poursuite du Programme d'électrification rurale Route Mbolenzock
Source de financement	:	Budget de l'Etat gabonais

1. OBJET

La Direction Générale de l'Energie (Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques) lance un appel d'offres pour la réalisation de travaux d'extension de réseaux HTA/BT et de création de postes HTA/BT pour l'électrification de villages situés sur l'axe Nzockgone-Mbolenzock.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier de candidature peut être retiré à l'adresse ci-dessous, contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce montant est de 100 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n° 032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais de passation des marchés publics. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette

délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la l'adresse suivante :

Ministère de l'Energies et des Ressources Hydrauliques
Direction Générale de l'Energie
2ème étage du Bâtiment C-Complexe Immobilier LA PERLA-
Boulevard du Bord de mer - Pont de Gué-Gué Impasse
1235 V -
Lycée Privée AWASSI - B.P. 1172 Libreville
Tél : +241 011 73 04 85-060 20 41 32-074 64 72 13
dgenergie@yahoo.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le jeudi 29 juin 2023 à 10 heures** précises et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant aux plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le jeudi 29 juin 2023 à 11h 00** dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Energie-2ème étage du Bâtiment C-Complexe Immobilier LA PERLA - Boulevard du Bord de mer - Pont de Gué-Gué Impasse 1235 V-Lycée Privée AWASSI.

Le Directeur Général de l'Energie

Aristide NGARI

Le Directeur Général
des Marchés Publics

Eugène Pénambo BITSI FFA OYAME